



Journée scientifique organisée par Pôle Suds (Ined)
Pôle Suds Research Workshop (Ined)

« Jeunes migrantes et petites bonnes en Afrique »

« Migrant girls and little maids in Africa »

Ouagadougou, 4 décembre 2011
Hôtel Laico, Complexe Ouaga 2000

Session : 1. Trajectoires de migrantes et insertion urbaine

Auteur-e-s : Marc PILON et Ibitola TCHITOU

Titre : Les filles domestiques à Lomé en 1958-59

VERSION PRELIMINAIRE : merci de contacter les auteur-e-s pour les citations

DRAFT : please contact the author-s for any quotation

Journée scientifique « *Jeunes migrantes et petites bonnes en Afrique* »
Ouagadougou, 4 décembre 2011

LES FILLES DOMESTIQUES À LOMÉ EN 1958-59

Marc PILON (IRD, UMR196 Ceped, France) et Ibitola TCHITOU (URD, Togo)

INTRODUCTION

La récente numérisation, puis la saisie, des questionnaires originaux du recensement urbain du Togo de 1958-59 offre la possibilité d'une exploitation inédite de cette source de données. Le manuel des instructions aux agents recenseurs prévoyait que les familles puissent comporter des domestiques, généralement recensés sous l'intitulé « boy », « boyesse » ou « domestique » au titre de la question sur le lien de parenté de chaque personne avec le chef de famille. Alors que la problématique des migrations des jeunes filles vers les villes et du travail des enfants fait l'objet d'un intérêt scientifique croissant, la communication se propose de documenter la situation des jeunes filles domestiques dans la capitale togolaise, Lomé¹, à la fin des années 1950 : ampleur du phénomène, profil des filles concernées (âge, niveau d'instruction, ethnie, statut migratoire), caractéristiques des familles d'accueil à travers celle du chef de famille. Si l'accent est mis sur la situation des filles domestiques, l'analyse sera néanmoins comparative, incluant les garçons domestiques, mais aussi les filles et les garçons célibataires résidant au sein des familles loméennes sans aucun parent présent. A partir des sources de données démographiques plus récentes, la communication tentera également d'appréhender l'évolution du phénomène au cours des dernières décennies.

COMMENT IDENTIFIER LES DOMESTIQUES ?

En 1958-59, Lomé comptait 71 133 personnes résidentes, réparties au sein de 12 384 « familles² », et 24 « communautés » représentant 675 personnes au total (essentiellement des internats d'élèves tenus par des religieux, soit un effectif de 577 élèves)³. 57 % de ces élèves

¹ Il conviendrait de procéder par ailleurs à une analyse comparative entre les sept villes qui composaient, selon les critères retenus à l'époque, le milieu urbain togolais.

² Selon les instructions aux agents recenseurs, « Nous appellerons logement l'ensemble des pièces qui servent d'habitation à une même famille ou un groupe de personnes vivant ensemble, et en particulier prenant leur repas ensemble ». Par ailleurs, « Nous appellerons ménage un ensemble de personnes comprenant : le père, la mère (ou les mères) et leurs enfants ». Ainsi, on peut lire dans les instructions de chiffrage des feuilles collectives : « Il a été établi une ou plusieurs feuilles collectives par famille. Les membres d'une même famille y sont portés les uns à la suite des autres : une ligne ou un trait sépare en principe les différents ménages (père, mère et leurs enfants) qui composent la famille ».

³ Lomé comptait alors quatre établissements scolaires dotés d'un internat : le Lycée Bonnetarère, le Collège Saint-Joseph et le Collège Protestant (de la 6ème à la terminale), et le Collège Notre Dame des Apôtres (jusqu'en troisième).

sont âgés de 10-14 ans et 34 % de 15-19 ans, ce sont pour plus des trois quarts (78 %) des garçons et à 87 % des migrants (nés hors de la capitale).

Le manuel d'instructions aux agents recenseurs prévoyait que les « domestiques » ou « boys » « logés avec la famille » où ils travaillent soient recensés au sein de cette famille, soit sur la même feuille collective ; dans la colonne relative au lien de parenté avec le chef de famille, ils étaient mentionnés explicitement comme « domestique ». Leur effectif total s'élève à 4 356, représentant 6,1 % de l'ensemble la population résidente à Lomé.

La répartition des domestiques selon la nationalité du chef de famille révèle un effectif de seulement 82 domestiques (1,9 %) relevant d'un chef de famille non africain (36 d'un Français), et à 82% âgés de 5 à 19 ans, alors que le nombre de familles non africaines s'élève à 313 (268 pour les familles françaises). Ce très faible nombre de domestiques au service de familles non africaines pourrait surprendre au regard de l'image d'Épinal associée au « boy » dans les familles de colons. Les témoignages le confirment : pas une famille non africaine n'était sans domestiques... Mais dans la plupart des cas, il s'agissait de boys ou boyesses d'âge adulte, et qui ne résidaient généralement pas avec la famille de leur employeur. Il faut donc rechercher ces domestiques dans leur famille de résidence, sauf que l'on ignore alors chez qui ils travaillent.

Ainsi, en 1958-59 à Lomé, on dénombre 1 984 personnes déclarées salariées du privé et exerçant dans les services les professions suivantes, telles que répertoriées à l'époque : gardiens et travailleurs assimilés ; cuisiniers ; femmes et valets de chambre et travailleurs assimilés ; hommes de peine, femmes de ménage, nettoyeurs et travailleurs assimilés. Leur répartition par âge et par sexe met en lumière les observations suivantes (tableau 1) :

- les professions de gardien et de cuisinier étaient quasi exclusivement masculines, et le fait des hommes adultes ; dans une moindre mesure, ils exercent aussi comme « valets de chambres » ;
- les filles et les femmes exerçaient comme femmes de chambre ou de ménage, les premières étant majoritairement des jeunes filles (âgées de moins de 20 ans), tandis que les femmes de ménages – presque trois fois plus nombreuses- sont surtout d'âge adulte ;

Tableau 1 : Effectif des salariés du privé et exerçant dans les services selon la profession et le groupe d'âge, pour chaque sexe ; Lomé, 1958-59

Groupes d'âges	Gardiens et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	Cuisiniers	Femmes et valets de chambre et travailleurs assimilés	Hommes de peine, femmes de ménage, nettoyeurs et travailleurs assimilés	Total
Sexe masculin					
5-9	0	0	4	0	4
10-14	0	1	5	0	6
15-19	0	9	38	0	47
20-24	12	40	48	0	100
25-29	15	57	29	0	101
30-34	17	41	7	1	66
35-39	23	23	5	1	52
40 et plus	99	51	2	1	153
Total	166	222	138	3	529
Sexe féminin					
5-9	0	0	150	2	152
10-14	0	0	97	3	100
15-19	0	0	81	152	233
20-24	0	0	11	318	329
25-29	0	0	3	329	332
30-34	0	0	1	137	138
35-39	1	0	0	63	64
40 et plus	0	1	1	105	107
Total	1	1	344	1 109	1 455

En regard du nombre de familles non africaines, l'effectif des gardiens et cuisiniers, notamment, apparaît bien faible, et ce d'autant plus que qu'une partie d'entre eux travaillait pour des entreprises, des commerces ou des sociétés. Mais les données du recensement ne permettent pas de savoir qui sont les employeurs, de faire la part entre les individus chefs de famille et les professionnels.

Il en est de même pour les femmes et valets de chambre et les femmes de ménage : une partie devait ainsi travailler dans des hôtels. Certes, on peut penser que les plus jeunes, notamment les filles âgées de 15 ans, travaillaient plutôt pour des familles. D'une part, on ne peut distinguer les différentes situations, d'autre part pour le cas des jeunes filles effectivement employées par des familles, on ignore quelles sont ces familles, et donc leurs caractéristiques.

L'analyse des domestiques à Lomé en 1958-59 ne peut ainsi concerner que ceux qui étaient déclarés hébergés par les familles qui les employaient. Une situation qui concerne donc

essentiellement des familles togolaises (84,8 % des domestiques), ou encore d'autres pays africains (13,3 %).

La répartition des domestiques par âge selon le sexe (tableau 2) révèle, pour les deux sexes, une nette prédominance des trois groupes d'âges 5-9 ans, 10-14 ans et 15-19 ans : avec un total de 89,5 % pour le sexe féminin, et de 77,1 % pour le sexe masculin. Bien que non négligeable, l'effectif des 0-4 ans (124) pose question : que pouvaient bien exercer comme activités des domestiques âgés de moins de cinq ans ? A moins qu'il ne s'agisse d'erreurs lors de la collecte... Les informations sur la résidence des parents et le nombre d'enfants nés révèlent un seul cas d'un garçon de deux ans déclaré domestique mais dont la mère (elle-même domestique) était présente. L'analyse va donc se restreindre aux domestiques âgés de 5 à 19 ans, soit un effectif de 3 639 domestiques.

Tableau 2 : Répartition (effectif et pourcentage) des domestiques recensés au sein des familles par âge et selon le sexe ; Lomé, 1958-59

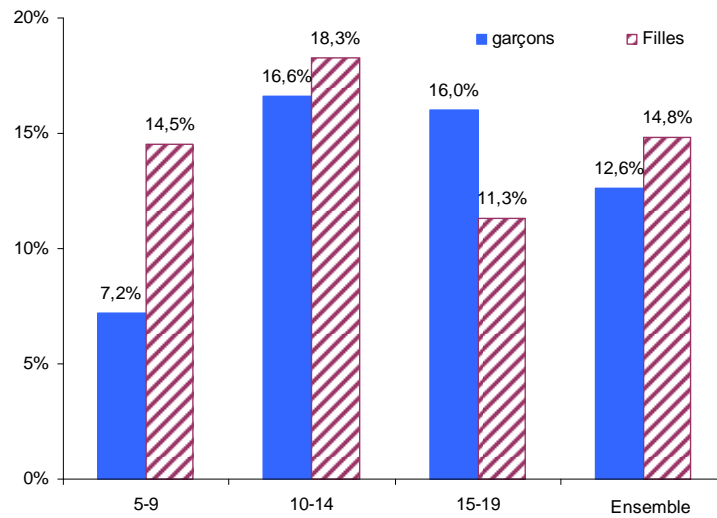
	Sexe		Ensemble	% de l'ensemble parmi les résidents	Rapport de féminité
	Masculin	Féminin			
0-4	31 1,5%	93 4,1%	124 2,8%	1,0	300
5-9	381 18,2%	905 40,0%	1 286 29,5%	11,3	237,5
10-14	622 29,7%	725 32,0%	1 347 30,9%	17,2	116,6
15-19	610 29,2%	396 17,5%	1 006 23,1%	13,3	64,9
20-24	286 13,7%	89 3,9%	375 8,6%	5,2	31,1
25 et plus	161 7,7%	57 2,5%	218 5,0%	0,9	35,4
Total	2 091 100,0%	2 265 100,0%	4 356 100,0%	6,0	108,3

AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE ET CARACTÉRISTIQUES DES DOMESTIQUES DE 5-19 ANS

Parmi la tranche d'âges des 5-19 ans, la situation de domestique concerne 14,8 % des filles et 12,6 % des garçons (figure 1) ; des pourcentages qui montent respectivement à 18,3 % et 16,6 % chez les 10-14 ans. C'est dire l'importance du phénomène.

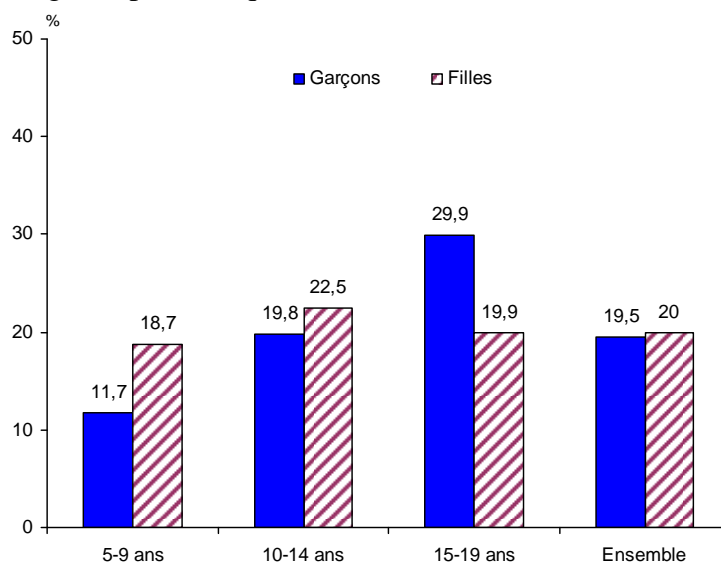
Globalement plus touchées que les garçons, les filles le sont particulièrement aux plus jeunes âges, chez les 5-9 ans, dans une proportion double de celle des garçons (14,5 % contre 7,2 %), soit en termes d'effectif, près de deux fois et demi plus de filles (905 contre 381 garçons ; tableau 2). Le rapport de féminité des domestiques diminue régulièrement avec l'âge, les garçons devenant majoritaires à partir de 15-19 ans (en fait dès l'âge de 14 ans).

Figure 1 : Pourcentage de domestiques selon le sexe par groupes d'âges, entre 5 et 19 ans, Lomé 1958-59



Par ailleurs, l'analyse de la répartition des enfants de 5-19 ans selon leur lien de parenté avec le chef de famille combiné à la situation de résidence des parents de chaque enfant révèle par ailleurs que parmi les enfants autres que ceux du chef de famille, qu'un collatéral (célibataire) et que les domestiques, un sur cinq réside sans aucun parent et est célibataire (figure 2) ; une situation qui renvoie probablement à la pratique du confiage et à l'accueil de jeunes adultes migrants. La prise en compte du sexe révèle à peu près le même profil que pour les domestiques : les pourcentages sont plus élevés pour les filles avant 15 ans, mais avec des écarts moindres. Chez les 15-19 ans, les pourcentages sont nettement plus élevés, atteignant 30 % pour les garçons. Phénomène réel ou mauvais recueil des informations sur la résidence des parents lors du recensement ? Même surévalués, ces chiffres attestent manifestement d'une forte mobilité des enfants, entre 5 et 19 ans, et partant d'un important rôle d'accueil des familles loméennes.

Figure 2 : Pourcentage des enfants 5-19 ans (autres que ceux du chef de famille, que les collatéraux, et non domestiques) résidant sans aucun parent et célibataires, par groupe d'âges et pour chaque sexe ; Lomé, 1958-59



Une question se pose alors : en quoi diffèrent la situation des domestiques et celle de ces enfants sans parents présents ? On peut penser que les domestiques sont tous des non apparentés aux chefs de famille tandis que les autres enfants seraient plutôt des apparentés, bien que la manière dont le lien de parenté a été recueilli puis saisi ne permette pas de l'affirmer. Les premiers sont-ils placés uniquement dans une logique de travail, et les autres plutôt dans une logique de scolarisation, de formation (comme apprentis), de socialisation... ? Au regard de ces interrogations, il s'avère judicieux de comparer les caractéristiques des uns (et surtout des unes) et des autres.

La comparaison de la structure par âge de ces deux catégories révèle des profils assez proches (tableau 3). Deux différences apparaissent néanmoins : une surreprésentation des filles plus accentuée chez les domestiques de 5-9 ans, et inversement une surreprésentation des garçons plus accentuée chez les autres enfants de 15-19 ans⁴.

Tableau 3 : Répartition (%) par groupe d'âges, pour chaque sexe, des enfants résidant sans parents et des domestiques de 5-19 ans ; Lomé, 1958-59

Enfants résidant sans parents				
Groupe d'âges	Sexe		Ensemble	Rapport de féminité (des effectifs)
	Masculin	Féminin		
5-9	24,5	42,3	33,8	188,9
10-14	29,9	32,4	31,2	118,6
15-19	45,7	25,2	35,0	60,3
Total	100,0	100,0	100,0	
Effectif	2469	2695	5164	109,2
Domestiques				
	Sexe		Ensemble	Rapport de féminité (des effectifs)
	Masculin	Féminin		
5-9	23,6	44,7	35,3	237,5
10-14	38,6	35,8	37,0	116,6
15-19	37,8	19,5	27,6	64,9
Total	100,0	100,0	100,0	
Effectif	1613	2026	3639	125,6

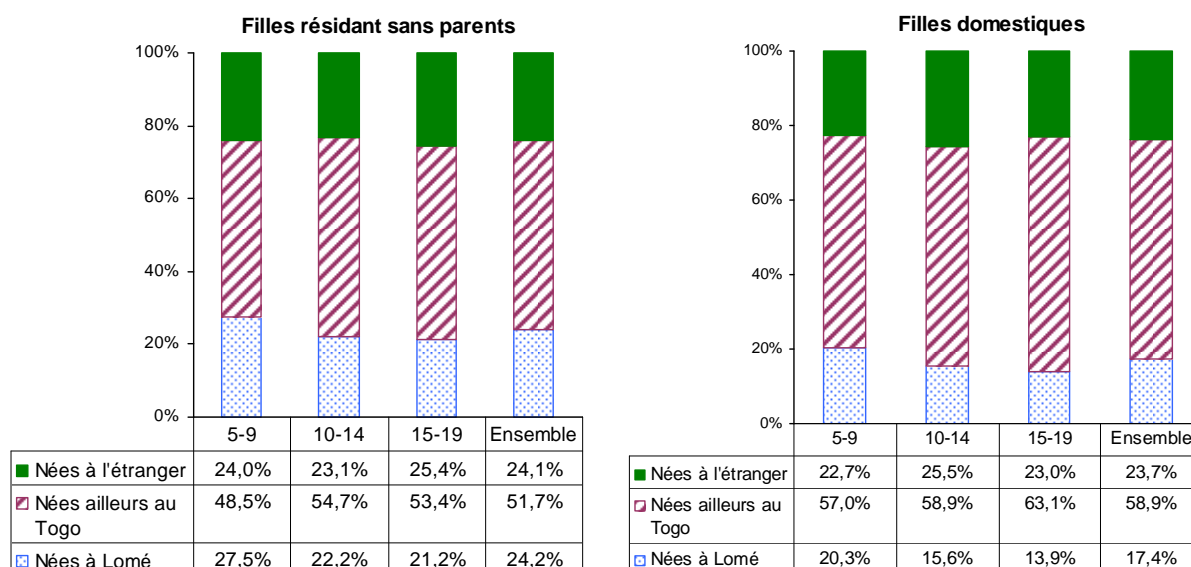
Le profil migratoire

La plupart (82,6 %) des filles domestiques à Lomé sont des migrantes ; de même pour les filles confiées, mais dans une proportion un peu plus faible (76,8 %) (figure 3). Si les filles domestiques proviennent majoritairement du reste du Togo, environ 20 % d'entre elles sont nées à l'étranger (essentiellement des deux pays limitrophes, l'ancien Dahomey -pour les deux tiers environ- et le Ghana) et, pour une proportion similaire sont natives de la capitale (proportion qui diminue avec l'âge). Un dernier cas qui peut surprendre...

L'origine des filles résidant sans parents s'avère à peu près similaire, à la différence d'une proportion plus importante des natives de la capitale dans les trois groupes d'âge.

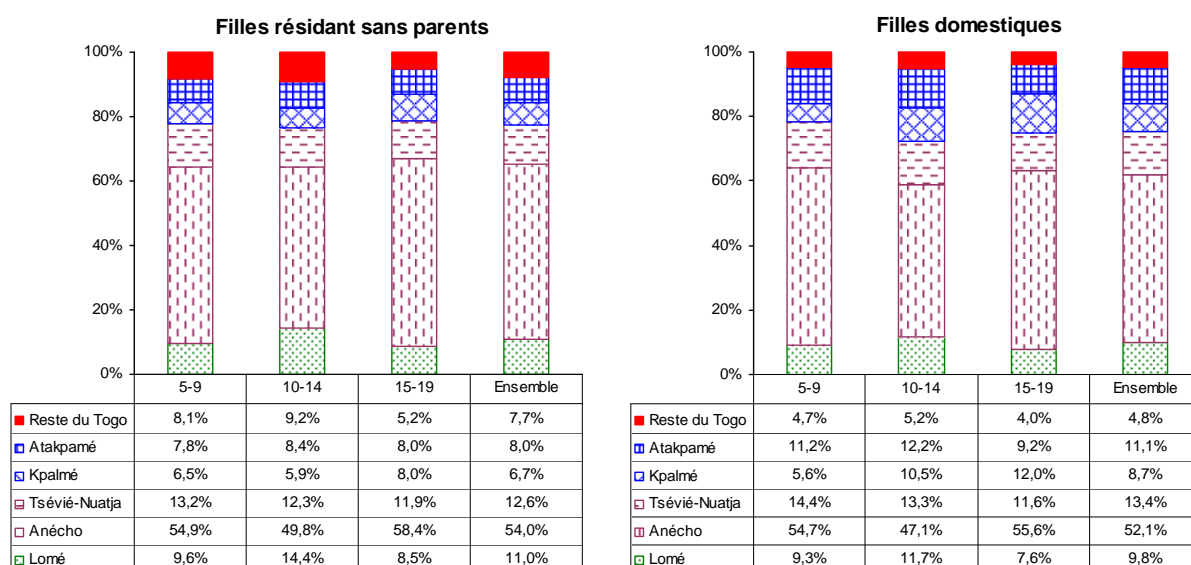
⁴ Un constat qui n'est pas remis en cause par la prise en compte des élèves résidant en internat : le rapport de féminité est ainsi de 209 chez les 5-9 ans, de 109,4 chez les 10-14 ans et de 55,1 chez les 15-19 ans.

Figure 3 : Répartition des filles résidant sans parents et des filles domestiques 5-19 ans selon leur statut migratoire, par groupe d'âges ; Lomé, 1958-59



Les filles domestiques migrantes originaires du Togo proviennent essentiellement (à près de 80 %) de la partie méridionale du pays : avant tout de la subdivision d'Anécho (52,1 % de l'ensemble), située sur la côte à l'est de la capitale, et dans une moindre mesure des villages environnants Lomé et de la subdivision de Tsévié située au nord de la capitale (figure 4). Très peu (4,8 %) proviennent des régions de la moitié nord du pays. La prise en compte du groupe d'âges et la comparaison avec les filles résidant sans parents révèlent des profils assez semblables.

Figure 4 : Répartition des filles confiées et des filles domestiques migrantes (nées hors de Lomé) selon la subdivision de naissance, par groupe d'âges, parmi les de 5-19 ans ; Lomé, 1958-59



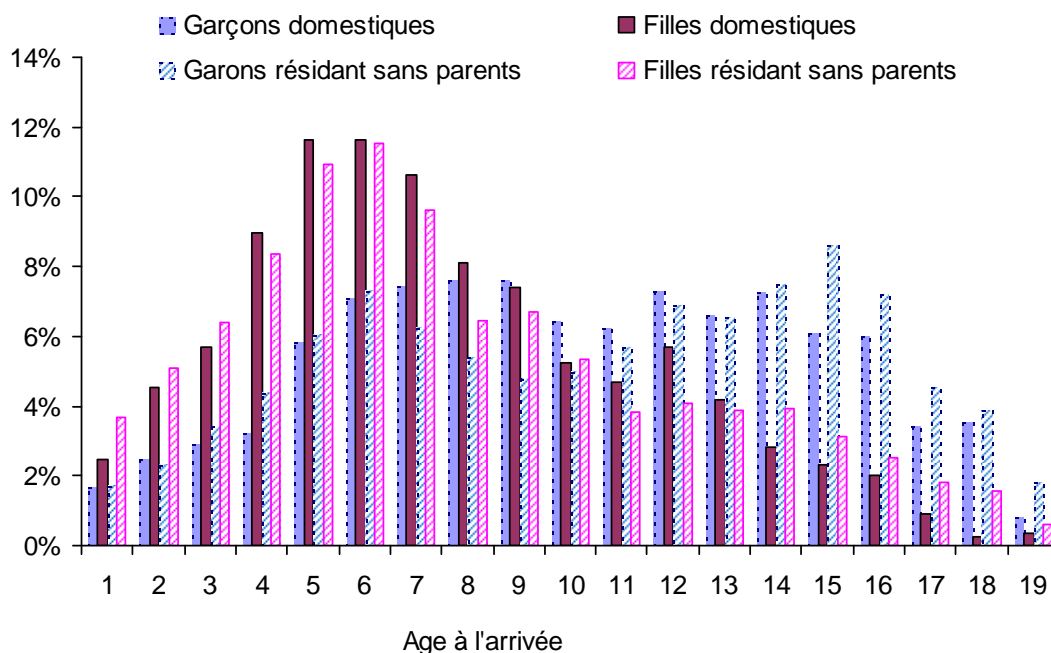
En revanche, l'origine géographique des chefs de famille migrants diffère sensiblement : 25,6 % sont natifs du reste de la subdivision de Lomé, 17,7 % de celle d'Anécho, 8,6 % de Tsévié, 6,3 % de Kpalimé, 7,1 % d'Atakpamé et 34,7 % du reste du Togo, donc des régions plus septentrionales. La différence de cette répartition avec celles des filles domestiques alimente l'hypothèse d'un « bassin de recrutement » des filles domestiques situé essentiellement dans la zone la plus méridionale du pays, notamment dans sa partie est (subdivision d'Anécho).

La comparaison entre la subdivision de naissance des filles et celle du chef de famille où elles résident révèle une origine différente pour la majorité (56,4 %) des filles domestiques, le pourcentage est moindre (42,8 %) si l'on considère l'appartenance ethnique.

L'examen des distributions de l'âge à l'arrivée à Lomé des enfants migrants, confiés ou domestiques, selon le sexe, confirme en premier lieu la différence de profils entre filles et garçons, quel que soit le statut familial : un tiers (33,8 %) des filles domestiques et 32,1 % des filles confiées sont arrivées dans la capitale entre 5 et 7 ans, contre respectivement 20,5 % et 19,7 % chez les garçons. A l'âge de 7 ans, plus de la moitié des filles migrantes domestiques (55,6 %) et des filles confiées (55,7 %) sont déjà à Lomé, contre respectivement 30,8 % et 31,5 % pour les garçons.

La forte proportion des arrivées de domestiques avant l'âge de 5 ans, de 21,6 % chez les filles contre 10,3 % chez les garçons, peut surprendre, comme on l'a déjà évoqué plus haut. Combinée à la proximité des profils entre enfants domestiques et enfants résidant sans leurs parents (surtout chez les filles), cette situation ne traduit-elle pas une ambiguïté entre ces deux catégories, entre domesticité et « confiage » ?

Figure 5 : Répartition de l'âge à l'arrivée des domestiques et enfants confiés migrants âgés de 5-19 ans selon le sexe ; Lomé, 1958-59



La situation scolaire

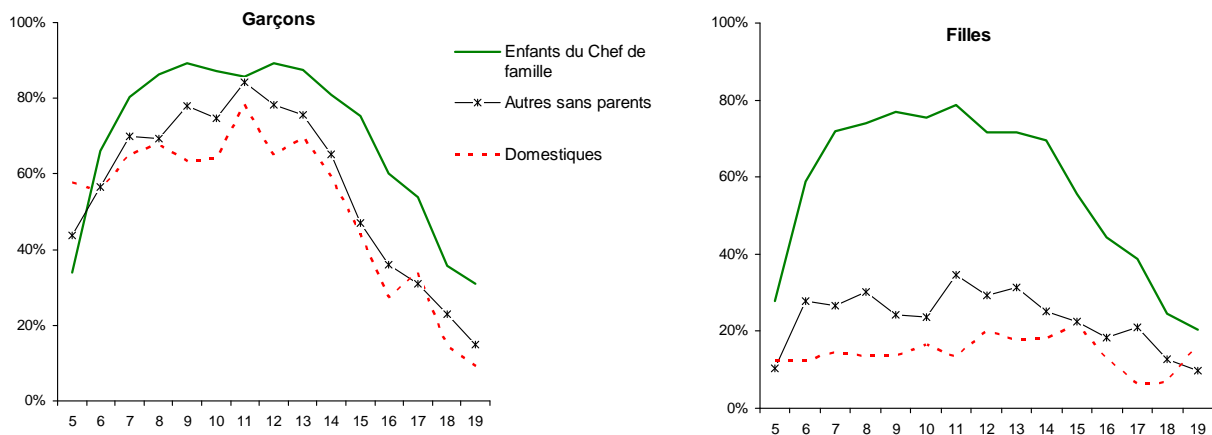
Dans le premier rapport d'analyse des résultats du recensement de 1958-59, aucune analyse n'a porté sur la scolarisation car, selon les auteurs, « les résultats recueillis ne correspondent pas aux résultats communiqués par les écoles. Certains agents recenseurs ne se sont pas souciés de bien poser la question et certaines personnes interrogées ont peut-être hésité à déclarer que l'enfant n'allait pas à l'école d'où les résultats surévalués obtenus par le recensement » (INSEE, 1960 : 61). En référence à la tranche d'âges alors considérée pour la scolarisation (primaire), à savoir 6-13 ans, notre analyse secondaire du recensement donne un taux de fréquentation scolaire de 61,9 %. Malheureusement, l'absence de tout chiffre (dans le premier rapport d'analyse), tant à partir du recensement que des écoles, ne permet pas d'apprécier l'ampleur réelle de cette surévaluation présumée de la scolarisation par le recensement. Dans son ouvrage sur « l'école au Togo », à partir des archives consultées, Marie-France Lange (1998) apporte plusieurs éclairages statistiques : des taux de fréquentation scolaire de 50 % à Lomé en 1950 (p. 119), de 42 % pour l'ensemble du Togo en 1957 (p. 153), mais de seulement 21,43 % cette même année selon une autre source d'archive (p. 154)... ? Dans le même temps, l'auteur émet des réserves quant à la fiabilité des taux de scolarisation produits par l'administration coloniale⁵, jugés souvent « peu précis et gonflés » (p.119), tout en soulignant pour la décennie 1950 une croissance véritablement « spectaculaire » des effectifs scolaires (p.115), essentiellement au primaire, et un niveau de scolarisation au Togo parmi les plus élevés des colonies françaises⁶.

En dépit de ces incertitudes quant à la qualité des données sur la scolarisation issues du recensement, l'analyse des taux de scolarisation par année d'âge, en fonction du sexe et du statut familial des enfants, apporte quelques éclairages intéressants (figure 6). Indépendamment de la question du niveau de la scolarisation, l'allure des courbes selon l'âge s'avère à peu près conforme à ce qui est généralement observé. Les différences observées en fonction du sexe et du statut familial des enfants attestent assurément, par delà les biais évoqués, de réalités (logiques, pratiques) scolaires différenciées, particulièrement en défaveur des filles domestiques. Chez les garçons, les domestiques sont certes les moins bien scolarisés, mais les écarts avec les enfants des chefs de famille et les autres enfants (qui ne résident avec aucun parent) sont sans commune mesure avec ceux observés chez les filles. La spécificité de la situation des filles domestiques ressort très clairement : elles sont bien avant tout dans une situation de mise au travail, tandis qu'une partie importante des garçons domestiques apparaissent scolarisés (ou sont déclarés comme tels). Les autres filles résidant sans aucun parent se trouvent dans une situation plus proche des filles domestiques que des filles du chef de famille ; ce qui pourrait traduire la spécificité de la pratique du confiage des filles, et donc une certaine « porosité » pour elles entre le statut d'enfant confié et de domestique.

⁵ « ...le colonisateur français avait tendance à gonfler les statistiques scolaires et à sous-estimer la population scolarisable... » (Lange, 1998 : 153).

⁶ Colonie française sous tutelle des Nations Unies à partir de 1946, le Togo est proclamée République autonome le 30 août 1956, avant de devenir indépendant le 27 avril 1960. La fin des années cinquante, prélude à l'indépendance, connaît une « forte demande scolaire conjuguée avec l'accroissement des moyens de pression des Togolais sur l'administration coloniale » (Lange, 1998 : 115).

Figure 6 : Scolarisation par année d'âge selon le statut familial entre 5 et 19 ans, pour chaque sexe ; Lomé 1958-59

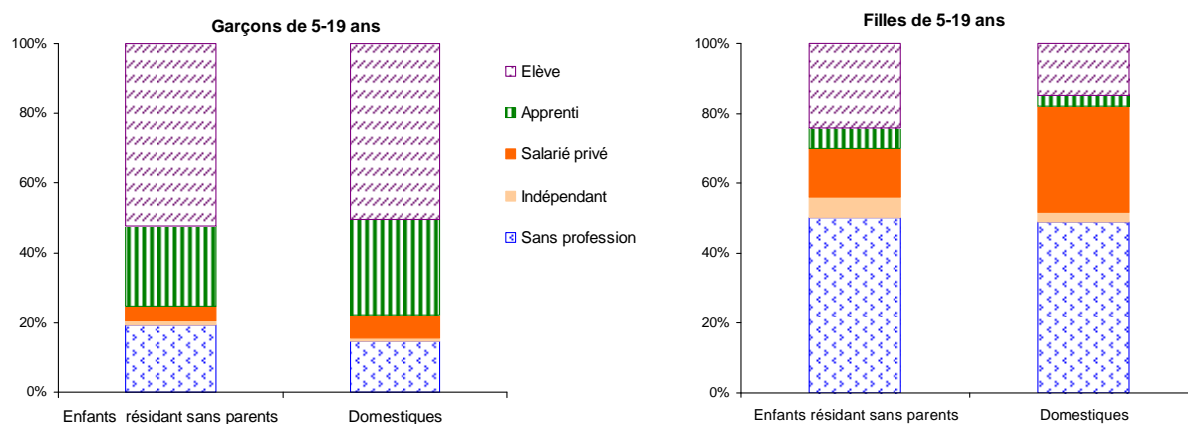


La prise en compte du statut d'occupation (et de la profession) permet d'affiner un peu plus l'analyse. Au vu des modalités possibles pour cette question, on peut tout d'abord s'interroger sur les significations à donner aux modalités « indépendants », « salariés du privé » et « sans profession » pour des enfants déclarés domestiques ; s'il s'agit bien de domestiques effectivement au service des familles où ils/elles résident, on peut alors inférer de simples erreurs des agents recenseurs lors de la collecte, hypothèse qui apparaît le plus plausible. Ainsi, les filles domestiques ou confiées déclarées « salariées du privé » sont par ailleurs déclarées soit comme « sans profession ou ménagères » (pour 28 %), soit comme « femmes de chambre » (70 %).

Par delà ce problème, on peut raisonnablement dégager trois catégories de domestiques : ceux qui ne font rien d'autres que les activités liées à leur statut ; ceux qui, outre celles-ci, sont soit apprentis soit élèves. On pourrait alors supposer dans ces deux derniers cas des tâches domestiques allégées... ?

Outre d'être nettement moins scolarisées que les garçons, les filles domestiques (et dans une moindre mesure les filles résidant sans parents) se retrouvent bien plus rarement que les garçons en situation d'apprentissage (figure 7). Celles dans ce cas sont essentiellement dans la couture, et plus rarement dans le secrétariat (pour devenir dactylographes) ; pour les garçons (domestiques ou confiés), les principaux domaines d'apprentissage sont : la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique, la couture et aussi la dactylographie.

Figure 7 : Répartition des enfants de 5 et 19 ans, ceux résidants sans leurs parents et les domestiques, selon leur statut d'occupation, pour chaque sexe ; Lomé 1958-59



LES FILLES DOMESTIQUES AU SEIN DES FAMILLES : COMBIEN DE FAMILLES CONCERNÉES, COMBIEN DE DOMESTIQUES, AVEC QUI ET CHEZ QUI...?

Selon les données du recensement, en 1958-59 :

- un bon tiers (34,1 %) des familles loméennes hébergent au moins un domestique ou un enfant résidant sans parents, quel que soit leur sexe ;
- près d'un quart (22,5 %) au moins un enfant résidant sans parents, quel que soit le nombre de domestiques ; et 17,5 % uniquement des enfants résidant sans parents ;
- 16,6 % au moins un domestique, quel que soit le nombre d'enfants résidant sans parents ; et 11,6 % uniquement des domestiques ;
- 5 % au moins un enfant résidant sans parents et au moins un domestique.

Ces quelques chiffres confirment une présence d'enfants résidant sans leurs parents plus fréquente que l'accueil de domestiques. Ils montrent aussi que la présence conjointe d'enfants résidant sans leurs parents et de domestiques constitue la situation la plus rare.

Tableau 4 : Répartition des familles selon le nombre de domestiques résidents de 5-19 ans et le nombre d'enfants résidant sans parents, âgés de 5-19 ans ; Lomé 1958-59

Nombre de domestiques résidents de 5-19 ans	Nombre d'enfants résidant sans parents, âgés de 5-19 ans					Total
	0	1	2	3	4 et plus	
0	65,9%	10,5%	3,9%	1,6%	1,5%	83,4%
1	7,1%	1,4%	0,7%	0,4%	0,4%	9,9%
2	2,6%	0,6%	0,3%	0,1%	0,1%	3,7%
3	1,1%	0,3%	0,2%	0,0%	0,0%	1,6%
4 et plus	0,8%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	1,4%
Total	77,5%	12,9%	5,2%	2,3%	2,1%	100,0%

(Effectif de référence : 12 387)

La répartition des familles comprenant au moins un domestique âgé de 5-19 ans, selon le nombre combiné de garçons et de filles domestiques révèle entre autres que (tableau 5) :

- 40,6 % de ces familles hébergent au moins un garçon domestique et aucune fille, et inversement 43,7 % au moins une fille domestique et aucun garçon ;
- 59,9 % (30,5+29,4) soit un garçon, soit une fille domestique ;
- 40,1 % au moins deux domestiques, et 17,8 % au moins trois (quel que soit le sexe) ;
- 15,7 % au moins un garçon et au moins une fille ;
- 21,7 % au moins deux filles domestiques (quel que soit le nombre de garçons), et 15,1 % au moins deux garçons (quel que soit le nombre de filles).

Ces pourcentages révèlent la grande diversité des situations au sein des familles dans l'accueil de domestiques en fonction du sexe. Ils confirment que le recours à la domesticité concerne davantage les filles que les garçons. Il est plus fréquent de trouver des familles ayant uniquement des filles domestiques que l'inverse. La situation la plus rare (15,7 %) concerne la présence conjointe de filles et de garçons domestiques.

Tableau 5 : Répartition (% par rapport au total) des familles ayant au moins un domestique âgé de 5-19 ans, selon le nombre de garçons et des filles domestiques de 5-19 ans ; Lomé, 1958-59

Nombre de garçons domestiques résidents de 5-19 ans	Nombre de filles domestiques résidents de 5-19 ans					Total
	0	1	2	3	4 et plus	
0		29,4	8,9	3,2	2,3	43,7
1	30,5	5,8	2,7	1,3	0,9	41,2
2	7,6	1,9	0,5	0,5	0,5	11,1
3	1,7	0,4	0,3	0,2	0,1	2,6
4 et plus	0,8	0,2	0,0	0,2	0,1	1,4
Total	40,6	37,7	12,4	5,4	3,9	100,0

(Effectif total : 2 054)

L'analyse des nombres moyens de domestiques et d'enfants résidant sans aucun parent, âgés de 5-19 ans, dans les familles ayant au moins un domestique et/ou un enfant confié âgé de 5-19 ans, selon quelques caractéristiques de la famille et pour chaque sexe, apporte des éclairages complémentaires (figure 8) :

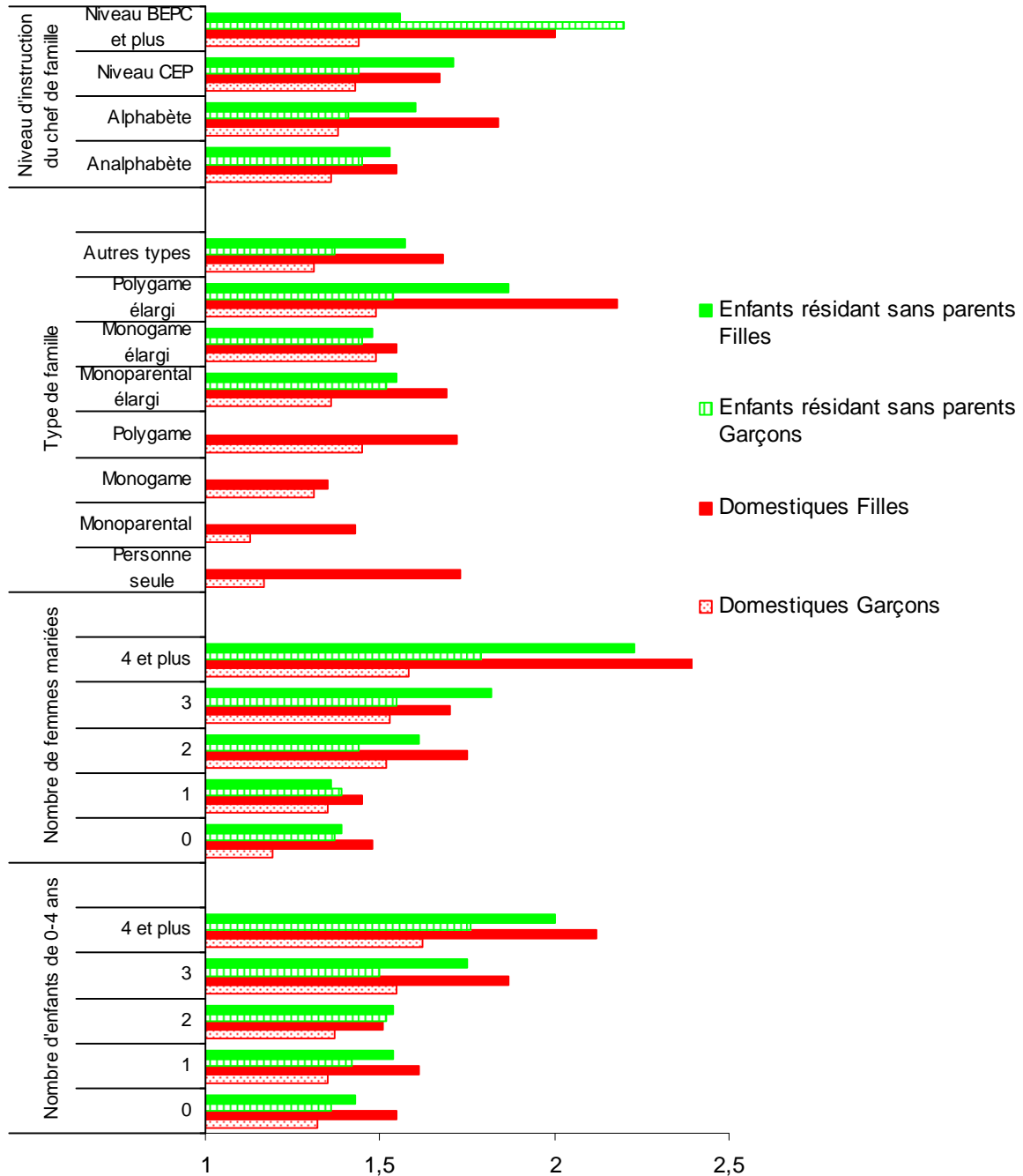
- de manière plus marquée que pour les garçons, le nombre moyen de filles domestiques et dans une moindre mesure celui des filles confiées augmentent avec le nombre des jeunes enfants âgés de moins de 5 ans, de même qu'avec le nombre total de femmes mariées au sein de la famille ; un lien qui se retrouve au niveau du type de famille⁷, avec le nombre moyen de filles domestiques le plus élevé dans les familles polygames élargies ;

⁷ La typologie des familles ne prend pas en compte la présence de domestiques.

- le recours aux filles domestiques s'avère plus important dans le cas des personnes seules que dans les familles monoparentales et monogames, élargies ou non ;
- la prise en compte de niveau d'instruction du chef de famille révèle que les plus instruits (ayant au moins le BEPC) comportent en moyenne le plus grand nombre de filles domestiques, mais aussi de garçons confiés. On observe dans ces familles que le pourcentage d'enfants scolarisés chez les 5-19 ans est par ordre décroissant de 79 % pour les garçons confiés, de 63 % pour les garçons domestiques, de 42 % pour les filles confiées et enfin de seulement 9 % pour les filles domestiques.

Ces résultats confirment à leur tour les logiques différenciées d'une pratique qui semble relever du « confiage » et du recours aux domestiques en fonction du sexe des enfants, qui pourraient se résumer ainsi : d'un côté, l'accueil de garçons plus souvent à des fins de scolarisation et/ou d'apprentissage (via le confiage), de l'autre le recours à la domesticité plus fréquent pour les filles.

Figure 8 : Nombre moyen de domestiques et d'enfants résidant sans aucun parent, âgés de 5-19ans, pour chaque sexe, selon quelques caractéristiques de la famille, pour les familles concernées par chaque catégorie d'enfants (en ayant au moins un) ; Lomé, 1958-59

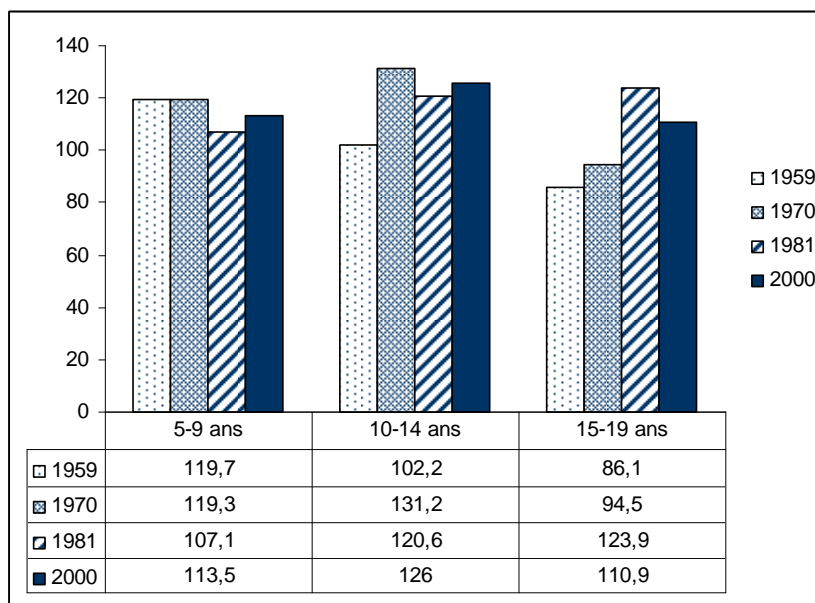


COMMENT A ÉVOLUÉ CE PHÉNOMÈNE DU RECOURS AUX ENFANTS DOMESTIQUES À LOMÉ ?

Contrairement au recensement de 1958-59, ceux de 1970 et 1981 n'ont pas prévu la modalité « domestique » dans leur questionnaire, ni de question sur la résidence des parents. La seule source de données démographiques récente et ayant prévu cette modalité est l'enquête nationale réalisée en 2000 par l'Unité de recherche démographique de l'Université de Lomé. Dans le même temps, alors que les recensements de 1970 et 1981 et l'enquête de 2000 comportent la modalité « sans lien de parenté », celle-ci n'avait pas été prévue en 1958-59. Procéder à des comparaisons dans ces conditions s'avère une gageure. Que parvient-on néanmoins à mettre en lumière à partir des données disponibles ?

Une attention portée sur l'évolution du rapport de féminité chez les enfants de 5-19 ans dans la capitale togolaise révèle une surreprésentation globale des filles, mais variable (en intensité et dans le temps) selon le groupe d'âges (figure 9). Tout en restant prudent dans les interprétations en raison des biais relatifs à la déclaration des âges (dont on peut penser que celle-ci s'est améliorée au cours du temps), quelques tendances se dégagent : un rapport de féminité à la baisse chez les 5-9 ans, et plutôt à la hausse chez les 10-14 ans et chez les 15-19 ans.

Figure 9 : Evolution du rapport de féminité chez les enfants de 5-19 ans, par groupe d'âges, de 1959 à 2000 à Lomé



Cette surreprésentation des filles à ces jeunes âges semble refléter le phénomène migratoire dans l'enfance, qui en direction des villes concernerait davantage les filles, notamment au titre du travail domestique⁸. L'évolution du rapport de féminité aux différents groupes d'âges

⁸ Voir la thèse de Mélanie Jacquemin (2007 : 95-103) pour une discussion critique de ce qui est présenté comme une « énigme démographique ». Il faut cependant avoir à l'esprit que deux biais peuvent affecter l'interprétation des rapports de féminité (ou de masculinité) : d'une part, les résultats censitaires se réfèrent aux « ménages ordinaires » et excluent donc du calcul les élèves résidant dans des internats au moment des recensements (et à ce titre recensés dans les « ménages collectifs »), d'autre part les recensements sont inadaptés pour appréhender et donc comptabiliser les enfants vivants dans la rue ; à savoir alors dans quelle mesure leur prise en compte

laisse entrevoir qu'avec le temps ces pratiques ont tendance à concerner des filles plus âgées ; ce que semble confirmer l'évolution du pourcentage d'enfants non apparentés et/ou domestiques en milieu urbain au Togo, chez les 5-9 ans, 10-14 ans et 15-19 ans, entre 1981 et 2000 (tableau 6). A cette dernière date, près d'une jeune fille sur dix (9 %) à Lomé âgées de 15-19 ans se trouve dans un statut de domestique, et le même pourcentage concerne des jeunes filles sans lien de parenté avec le chef de ménage ; soit, près d'un fille sur cinq parmi les 15-19 ans à Lomé qui est non apparentée ou domestique. On peut s'interroger sur la réalité du statut des jeunes filles de 5-19 ans résidant à Lomé et n'ayant aucun lien de parenté avec le chef de ménage, mais non déclarées comme domestiques... Au vu de ces seuls chiffres et catégories aux contours imprécis, il n'est pas possible de tirer quelque conclusion que ce soit, si ce n'est sous forme d'hypothèse.

Tableau 6 : Pourcentage (%) d'enfants non apparentés et/ou domestiques en milieu urbain et à Lomé, en 1958-59, 1981 et 2000

		5-9	10-14	15-19
Garçons				
1958 - urbain	Domestiques	7,9	20,4	18,8
- Lomé	Domestiques	7,2	16,6	16
1981 - urbain	Sans parenté	1,2	2,4	2,7
2000 - urbain	Sans parenté	2,7	4,2	4,6
	Domestiques		0,2	
- Lomé	Sans parenté	1,8	4	4,4
	Domestiques		0,5	
Filles				
1958 - urbain	Domestiques	13,4	18,6	10,4
- Lomé	Domestiques	14,5	18,3	11,3
1981 - urbain	Sans parenté	2,1	6,2	9
2000 - urbain	Sans parenté	8,1	6,7	7,9
	Domestiques		1,6	6,4
- Lomé	Sans parenté	9,2	8,3	9,1
	Domestiques		2,8	9,1

modifierait la valeur des rapports de féminité... Dans le cas de Lomé en 1958-59, la prise en compte des personnes de 5-19 ans résidant dans des « communautés » (essentiellement des internats), qui sont à 78 % de sexe masculin, ne modifie cependant que très légèrement à la baisse les rapports de féminité : 119 à 5-9 ans, 101,7 à 10-14 ans et 85,6 à 15-19 ans.

CONCLUSION (provisoire)

Au terme de cette première analyse secondaire du recensement urbain du Togo de 1958-59, pour la ville de Lomé, aux allures d'une investigation dans des archives, que retenir ? Par delà les limites relatives à tout recensement, et sans doute plus encore à l'un des tout premiers recensements de la population effectués en Afrique, les résultats obtenus révèlent toutes les potentialités d'analyse de ces données et leur intérêt historique.

Ils témoignent de l'ancienneté du recours à la domesticité auprès de jeunes enfants, surtout de jeunes filles. Que les concepteurs du recensement de 1958-59 aient à l'époque prévu l'identification des domestiques au sein des familles est assurément le reflet de la réalité et de l'importance du phénomène. Alors que les recherches se multiplient sur le travail des enfants, on ne peut que s'étonner de la quasi disparition de la prise en compte des domestiques dans les questionnaires « ménage » des enquêtes et des recensements.

Les divers angles d'approche adoptés pour appréhender les caractéristiques des filles domestiques présentent une cohérence d'ensemble quant à la spécificité de la situation de ces jeunes filles, en regard de celle des garçons (certes aussi domestiques, mais plus souvent que les filles élèves et/ou apprentis). Ces résultats questionnent également la situation des enfants, et surtout des filles, résidant dans les familles sans aucun parent présent ; s'agit-il d'enfants « confiés » ? La similarité de leur profil avec celle des filles domestiques laisse entrevoir un flou entre les deux statuts : une partie des filles que l'on pourrait supposer « confiées » ne seraient-elles pas de fait dans une situation de domesticité ? La seule analyse statistique des données censitaires ne permet pas d'aller plus avant. Des entretiens sont en cours de recueil auprès de personnes âgées à Lomé, certaines ayant été elles-mêmes domestique à la fin des années 1950.

Un travail d'analyse statistique reste cependant à réaliser dans le sens d'une comparaison avec les autres « villes » du Togo de l'époque (Anécho, Tsévié, Palimé, Atakpamé, Sokodé, Bassari). De même serait-il particulièrement intéressant de confronter ces résultats à ceux qui pourraient être obtenus à partir d'une analyse secondaire des données de l'enquête suscités réalisée en 2000 (qui a permis d'identifier les domestiques), ainsi que des données du recensement de 2010 ; cela afin d'appréhender les changements intervenus en matière de migrations de jeunes filles et de recours à la domesticité en milieu urbain.

Bibliographie

INSEE, 1958 – *Manuel d'instructions aux agents enquêteurs*, Paris.

INSEE, 196? – *Le recensement de la population urbaine au Togo (premiers résultats)*, Paris.

JACQUEMIN M., 2007 - *Sociologie du service domestique juvénile : "Petites nièces" et "petites bonnes" à Abidjan*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris.

LANGÉ M.-F., 1998 – *L'école au Togo*, Karthala, Paris.